

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la
COMMUNE DE MAREST SUR MATZ
Département de l'Oise
Séance ordinaire du 10 octobre 2024 à 19h

Nombre de membres	
- effectif légal	11
- en exercice	11
- présents :	07
- pouvoirs :	04
- suffrages exprimés :	11
Date de convocation	
03/10/2024	
Date d'affichage	
03/10/2024	

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE, le Maire

Présents : M. LEPINE, M. BOURDON, M. GOBET, Mme DANGREAU, M. VERNEY - PAREDES, M. BONICHOT.

Absents(es) excuses(ées) : Mme MEUNIER qui donne pouvoir à M. LÉPINE - M. LEGRAND qui donne pouvoir à M. BOURDON - Mme VIGOGNE qui donne pouvoir à M. BONICHOT - Mme DUVAL qui donne pouvoir à M. PAREDES.

Secrétaire de séance : M. BOURDON Didier

5/2024/06 : Objet : ACHAT D'UNE CARTE-CADEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil du fait qu'il a été sollicité par des élèves du Lycée Professionnel Horticole de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT, M. Maxence DÉRÉ et Melle Morgane COLPIN, pour effectuer leurs stages comptant pour la validation de leur CAP d'immersion au sein du service technique. Monsieur le Maire propose de leur offrir en fin de stage une carte cadeau d'un montant de 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour l'achat d'une carte-cadeau d'une valeur de 50 € qui leur sera remise en fin de stage.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme
 Le Maire
 M. Christian LÉPINE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr